

indentures s'étend sur une longueur de plus de 160 milles, vous constaterez que pas un seul sou n'y a été dépensé durant les sept dernières années, pour la construction de quais ou de brise-lames pour la protection des pêcheurs.

Quiconque connaît la côte du comté de Guysborough, sait très bien qu'elle est très dangereuse pour les pêcheurs. Nous avons, il est vrai, quelques excellents havres qui ne demandent aucune amélioration ; mais il est une grande partie de nos côtes qui requièrent des améliorations pour la protection de nos marins. J'ai demandé, d'année en année, un crédit d'une certaine somme d'argent pour construire des brise-lames en divers endroits qui ont été examinés par des fonctionnaires du gouvernement, mais j'en ai jamais rien obtenu. Cependant j'espère encore que l'honorable ministre des travaux publics n'abandonnera pas complètement le comté de Guysborough. Les habitants de ce comté paient des taxes comme ceux des autres comtés, et ils ont droit à une part équitable dans la distribution des deniers publics, ce qu'ils n'ont jamais obtenu du gouvernement actuel. A plusieurs reprises, j'ai demandé la construction d'un brise-lames à Indian Harbor. L'ingénieur a fait rapport que la construction d'un brise-lames, en cet endroit, coûterait \$13,000, et la population est sous l'impression que le gouvernement la néglige entièrement. Il en est qui songent à s'expatrier. Un armateur et constructeur de vaisseaux des plus entreprenants et des plus riches du district, se dispose à le quitter et peut-être l'a-t-il quitté, pour aller s'établir dans un autre comté, mais je ne saurais dire même s'il restera dans la Nouvelle-Ecosse. J'ai entendu dire qu'il devait s'en aller aux Etats-Unis, et cela, simplement par le manque d'un brise-lames.

M. SPROULE : Trouveront-ils là plus de brise-lames qu'ici ?

M. KIRK : Ils iront là où il y a des brise-lames. Lorsque le ministre des travaux publics dépense des milliers de piastres dans la construction de quais dans des rivières où il n'y a besoin d'aucune protection pour les vaisseaux, et où les seules embarcations en usage sont des canots d'écorce, il est manifestement injuste qu'il néglige des travaux aussi importants que ceux que je viens de signaler dans le comté que je représente.

M. ELLIS : L'objection principale paraît être la dépense inutile d'argent sur la rivière Richibouctou. Il n'y a pas lieu de construire en cet endroit un quai des dimensions mentionnées. Quelle est la position en ce qui concerne le quai de Saint-Louis, maintenant ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je crois qu'il est complété.

M. WELDON (Saint-Jean) : Combien ce quai a-t-il coûté ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne saurais le dire en ce moment.

M. WELDON (Saint-Jean) : Il y a un crédit de \$3,800, en y comprenant un crédit voté de nouveau, et, l'année dernière, il y a eu un crédit de \$1,000, qui a été retiré ; et dans le rapport de l'auditeur-général, je constate que \$2,000 ont été dépensées. Quelle est l'utilité de ce quai ? Il ne saurait servir qu'à l'emplacement du bois, et pas du tout pour des fins de navigation. Quant au quai de Kingston, \$4,000 ont été votés, l'année dernière, et l'on demande

\$2,500, cette année. Combien l'honorable ministre s'attend-il à dépenser dans cette construction ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Pour compléter le quai.

M. WELDON (Saint-Jean) : Ce quai est pratiquement inutile pour la navigation. Il n'est pas situé dans le havre de Saint-Jean, mais dans la rivière. Il se trouve naturellement dans les eaux de marée, mais il est construit dans la rivière Richibouctou, au-dessus du havre, et il est très peu de navires qui dépassent le pont. Il y a un grand nombre de quais au-dessous du pont ; il y a là un quai qui a été construit par le gouvernement local il y a longtemps, et je voudrais savoir quel but l'on peut avoir en dépensant \$6,500 sur ce quai, ce qui dépasse de \$500 le montant total voté pour l'île du Prince-Edouard.

M. WELSH. Je propose que cet article reste en suspens jusqu'à ce que nous ayons entendu des explications de l'honorable député de Kent (M. Landry).

Sir HECTOR LANGEVIN : Le député de Kent sera ici dans quelques instants et, en l'attendant, nous pouvons passer à d'autres articles.

Rivière Saint-Jean, rivière des Chutes jusqu'à Woodstock, et au-dessus des Grandes Chutes, y compris le déblayage des obstructions entre Frédérickton et Woodstock ; aussi la rivière Tobique. Pour compléter..... \$1,000

M. WELDON (Saint-Jean) : Je suis content de voir que le ministre a diminué ce montant. L'année dernière, il était de \$4,000, et l'année précédente, il était de \$6,000, et personne n'a pu savoir où cet argent était allé. Ces améliorations peuvent avoir leur utilité sur cette rivière, mais je ne crois pas qu'elles soient aussi utiles qu'autrefois, parce que le chemin de fer a considérablement diminué l'usage des bateaux sur la rivière Saint-Jean. Je crois que ce montant suffira largement.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député sait comment les battures et les bancs se forment, et il nous faut tenir libre l'entrée de cette rivière.

M. GILLMOR : Est-ce pour draguer la rivière ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Non.

M. ELLIS : Je m'oppose à toute dépense quelconque sur la Tobique, la Madawaska et toute autre rivière au-dessus des Grandes-Chutes. Ces rivières arrosent la division du ministre du revenu de l'intérieur, et cette dépense ne vise aucun but pratique. La Tobique n'est qu'un ruisseau servant au flottage de bois. Il n'y a pas de chemin de halage. Le ministre devrait y voir de près. C'est une honte de gaspiller ainsi l'argent. Il existe un brise-lames à l'entrée de la Petite-Rivière, un peu au-dessus des Grandes-Chutes, et autant vaudrait construire un brise-lames à l'entrée de la rivière Rideau, ici. Il vaudrait mieux acheter l'unique maison que ce brise-lames peut protéger, et l'enlever, que de dépenser cette somme d'argent.

Brise-lames de Shippegan..... \$10,000

M. ELLIS : Je voudrais avoir des informations concernant ces travaux. Ils ont été commencés, il y a dix ans passés, et ils ne paraissent pas plus avancés qu'ils l'étaient alors. Ce qu'on y ajoute en été disparaît ordinairement en hiver. Réellement, je ne crois pas à l'utilité de ce brise-lames.